



Communiqué - Brexit : aucun impact sur les formalités pour les voyageurs de Brittany Ferries

24 janvier 2020 - 09h15



Le 31 janvier 2020 à minuit, le Royaume-Uni quittera l'Union Européenne. Une période de transition débutera le 31 janvier jusqu'au 31 décembre 2020. Dans l'intervalle, le Brexit n'aura aucun impact sur les formalités pour les voyageurs de Brittany Ferries.

Inciter Britanniques et Français à concrétiser leurs projets de voyage

Dans un contexte incertain lié au Brexit qui perdure depuis 3 ans, Brittany Ferries intensifie ses messages de réassurance auprès des Britanniques et des Français qui hésitent à concrétiser leurs projets de voyage. Parallèlement, la Compagnie continue de promouvoir activement, sur ses marchés respectifs, l'attractivité des destinations qu'elle dessert.

Contributeur économique des régions du Nord-Ouest de la France, la Compagnie encourage les régions Bretagne et Normandie à se mobiliser pour offrir aux touristes britanniques le meilleur accueil. Ces deux régions ont accueilli durant la saison estivale 2019 plus de 200 000 voyageurs Brittany Ferries britanniques et irlandais.

Également, tour-opérateur spécialiste de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, Brittany Ferries propose à ses clients français l'une des gammes de séjours vacances la plus complète du marché, hébergement à la carte, circuits guidés ou en liberté, séjour golf pour répondre à toutes les envies de voyages.

« Avec ses soixante traversées hebdomadaires sur ses 6 lignes régulières entre la France et le Royaume-Uni, Brittany Ferries assure la fiabilité et la qualité de ses services. Ce sont près de 2 200 000 passagers, dont 85% de Britanniques qui, chaque année, font confiance à Brittany Ferries pour leurs déplacements », précise Christophe Mathieu, Président du Directoire Brittany Ferries.

Jean-Marc Roué, Président du Conseil de Surveillance Brittany Ferries, rappelle : « Brittany Ferries sera toujours là pour relier l'Angleterre et l'Irlande au continent, c'est là notre A.D.N. ».

Les formalités restent inchangées

Durant les 11 prochains mois : aucun changement concernant les formalités pour des séjours de moins de trois mois.

Pièce d'identité : une carte d'identité ou un passeport en cours de validité pour les ressortissants européens. Pour les Britanniques, le passeport suffit.

Voyages scolaires : à l'identité, carte d'identité ou passeport ainsi que l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs.

Files d'attente : aucun impact sur les délais lors des contrôles n'est à prévoir.

Permis de conduire : tout comme aujourd'hui, le permis en vigueur en France comme au Royaume Uni suffit pour conduire en France comme en Grande-Bretagne et vice versa.

Animaux domestiques : aucun changement, le passeport à jour délivré par le vétérinaire est demandé. Les propriétaires des 90 000 chiens et chats transportés sur les lignes Brittany Ferries pourront voyager en toute sérénité.

Transport de marchandises : aucune formalité douanière supplémentaire requise par les autorités et aucun contrôle additionnel pour les chauffeurs routiers.

Brittany Ferries en quelques chiffres aujourd'hui.

Compagnie française. 1er employeur de marins français. Entre 2 400 et 3 100 collaborateurs selon la saisonnalité (dont 2000 marins). Chiffre d'affaires : 444.2 millions d'euros/an. 2,63 millions de passagers dont 85% de Britanniques. 900 000 voitures. 205 400 camions. 6 000 emplois indirects. 12 navires. 12 routes maritimes desservies entre la France, le Royaume Uni, l'Irlande et l'Espagne. 11 ports: Roscoff, Saint-Malo, Cherbourg, Caen-Ouistreham, Le Havre, Plymouth, Poole, Portsmouth, Cork, Santander, Bilbao.